

les images montrant leurs citoyens-soldats impliqués dans des événements que beaucoup, avant le début du soulèvement palestinien, auraient jugés inconcevables. Ces actes ont été dénoncés, y compris au Canada par une délégation du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre des communes, composée de représentants de tous les partis qui, le mois dernier, ont séjourné en Israël et dans les territoires occupés. Je suis convaincu que les événements que j'évoque peinent profondément la grande majorité des membres du CCI, tout comme, d'ailleurs, ils peinent de nombreux autres Canadiens.

On a fait valoir que les événements relatés par les médias n'étaient que des "mythes" ne reposant que sur quelques bavures isolées. Il ne fait pas de doute que l'effet conjugué du manque de formation appropriée à la tâche de maintien de l'ordre et du jeune âge d'une partie des troupes israéliennes ont contribué à l'aggravation de la situation. Mais il nous faut ici regarder bien en face une réalité incontournable. Je ne balaie pas du revers de la main l'opinion de nombreux amis d'Israël, selon lesquels les comptes rendus des événements récents faits par les médias constituent des "instantanés" injustes d'une question complexe, dont on oublie trop facilement l'histoire en cette période de troubles. Et pourtant, ces incidents douloureux nous sont présentés de façon frappante à la télévision, tous les soirs. Malheureusement, il ne s'agit pas d'inventions qu'il conviendrait de contrer en assujettissant les médias à des restrictions plus sévères.

Votre gouvernement du Canada est conscient de la situation difficile d'Israël, de ses besoins légitimes en matière de sécurité, de ses peurs, nées de l'hostilité de ses voisins et de leurs agressions antérieures, du dilemme complexe auquel il fait face dans les territoires occupés, de l'héritage de haine et de méfiance à liquider pour qu'interviennent la réconciliation et la paix avec les Palestiniens. Toutefois, nous sommes également attachés de façon inébranlable à une seule politique en matière de droits de la personne, une politique qui reflète les valeurs fondamentales de la société canadienne et dont nous cherchons à appliquer universellement les principes. Dans cette optique, nous appelons les dirigeants politiques israéliens à faire preuve de la clairvoyance, de la compassion et de la vigueur nécessaires à la prise des décisions qui s'imposent pour garantir que les Palestiniens soient traités de façon plus humaine, que les droits de la personne soient respectés dans les territoires. Il est une mesure que le gouvernement israélien pourrait prendre immédiatement, à savoir accepter que les dispositions de la Convention de Genève relatives aux civils des territoires occupés s'appliquent à sa propre administration.